

Décision

Générale

colonial

Décision n° 470 décision n° 470 du 1er septembre 1942

n° 470

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 550 du 30/09/1942

Date de publication
1 septembre 1942

Date du numéro
30 septembre 1942

TEXTE INTÉGRAL

Une permission de vingt jours, valable du 1er au 20 septembre 1942, est accordée à M. Vie (Joseph), chef de bureau des Secrétariats généraux de 1re classe, chef du Bureau des finances. Pendant son absence, M. Mussard, adjoint principal de classe exceptionnelle des services civils, le suppléera dans ses fonctions.